

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 376-2022

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal :


QUE le conseil municipal a adopté le 25 avril 2022, le Règlement numéro 376-2022 décrétant des travaux de pavage de diverses routes et autorisant un emprunt de 2 645 779 \$ pour en acquitter les coûts;

QUE ledit règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 4 mai 2022;

QU'UNE copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Donné à Saint-Pascal, ce 9^e jour de mai 2022.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA



Ville de Saint-Pascal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 18 mai 2022 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 9 mai 2022.

Signé à Saint-Pascal, ce 9^e jour de mai 2022.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA

